

Après le vif succès de la journée « Portes Ouvertes » de l'année dernière, l'ESAT réitère cette manifestation avec beaucoup de dynamisme et vous donne rendez-vous le samedi 8 octobre 2011 de 9h30 à 12h30...

Ce sera l'occasion pour les familles, les travailleurs, les amis, les partenaires, les collègues d'autres établissements de pouvoir découvrir ou redécouvrir l'ESAT* PEP21 ainsi que la « Boutique des Services », site de la Fontaine d'Ouche, avec pour la deuxième année la mise en place de navettes pour faciliter les visites entre les 2 sites.

L'un des objectifs de cette journée sera que les visiteurs appréhendent mieux la vie d'un ESAT et y découvrent son organisation et ses missions. L'accent sera mis également sur les différentes prestations de services

réalisées en milieu ordinaire. Rappelons que le souhait de l'équipe de l'ESAT est d'accompagner les travailleurs vers l'acquisition d'une autonomie croissante, et de les aider à être citoyen actif, et toujours plus valoriser leurs potentialités.

Cette année encore, une tombola sera organisée au profit de trois associations caritatives. Le verre de l'amitié sera offert et pourra être partagé entre tous, pour faire un moment fort d'échanges entre l'ensemble de ses participants et ses visiteurs.

*ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

Nous vous attendons nombreux... ■

L'équipe de l'ESAT
esat@pep21.org



Entretien avec François Monnin, nouveau directeur du Centre Multimédia

Quel est votre parcours professionnel et votre connaissance de notre association ?

Je connais bien les PEP, car j'ai débuté mon parcours dans l'animation avec les PEP 25. J'encadrais chaque été en tant qu'animateur des enfants en séjours de vacances. J'ai également effectué mon service militaire comme objeteur de conscience dans un centre de vacances géré à l'époque par les PEP 38 à Sanary sur mer. J'ai découvert les PEP 21 lors de deux saisons d'hiver effectuées aux Jacobeys à Prémaman toujours en tant qu'animateur.

Par la suite, je suis entré en formation pour obtenir le DEFA (Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation), et depuis 1999, j'occupe le poste de responsable régional à l'UFCV, une autre association d'éducation populaire.

Pouvez-vous nous parler des nouvelles orientations du Centre Multimédia ?

Je découvre progressivement le fonctionnement du Centre Multimédia et des PANDA (points d'accès numérique de Dijon et de son agglomération). L'objectif est de renforcer les partenariats déjà nombreux avec les différentes structures de quartier. La priorité sera également de développer de nouveaux projets pour les enfants et les jeunes selon les priorités et projets municipaux. Toutes ces nouvelles orientations seront actées dans le nouveau projet d'établissement qui est en cours d'écriture.

Contact : c.multimedia@laposte.net

Propos recueillis par Christelle Meuriot
Assistante de direction, Direction Générale des PEP21
dg@pep21.org

ANIMATION

BREVES

Félicitations aux jeunes diplômés du Clos Chauveau !

L'année scolaire 2010-2011 s'est terminée avec de belles réussites aux examens de fin d'année :

BAC : Eva (hôtellerie), Nathalie (STL), Oihana (STG)

BAC PRO : Antoine, Céline et Mélanie (secrétariat)

BEP : Damien (vente), Marie-Sophie (aide à la personne)

CAP : Coralie (petite enfance), Maxime (peintre poseur de revêtement), Tony (carreleur mosaïste)

CFG : Sarah

BREVET : Amandine, Alexis, Anaïs, Antoine, Camille, Charlotte, Hugo, Jérôme, Marc, Marie, Maxime, Mélissa.

Et encore Bravo à tous ces jeunes !!

Solidaires 21

Revue de l'association PEP21
28, rue des Écayennes - 21000 DIJON
<http://lespep21.lespep.org>

Directeur de publication :
Jacques Vaudiaux.

Responsable de la rédaction :
Fabrice Toletti.

Réalisation - Impression :
ICO Dijon 03 80 50 92 70.

ISSN : en cours.

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
réserve également à tous les personnels des PEP 21



- Une offre claire et sans surprise.
- Des crédits et des assurances conçus pour les personnels de l'Éducation Nationale.
- Un personnel compétent qui vous conseille dans nos locaux, par courriel ou par téléphone.
- Une éthique mutualiste authentique.

Crédit Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Enseignant
Bourgogne Centre

8, Rond Point de la Nation
21000 Dijon

Tél. 03 80 54 53 20

E-Mail : 02579@cmcee.creditmutuel.fr

Solidaires 21

REVUE DE L'ASSOCIATION PEP21

N° 22 - Septembre 2011

ANIMATION / MÉDICO-SOCIAL

À la découverte de la langue des signes...

L'Accueil de Loisirs du Centre Social de la Fontaine d'Ouche, géré par les PEP 21 en convention avec la Ville de Dijon a mis en place de mai à juillet, des ateliers d'éveil à la langue des signes en lien avec l'association « écoute mes mains ».

Depuis plusieurs années, le Centre accueille 3 enfants à profils spécifiques, chacun d'entre eux porteur d'un handicap différent. Aussi, dans le but de faciliter l'accueil de ces 3 enfants au centre, l'équipe pédagogique a souhaité inscrire dans son projet pédagogique le thème « apprendre à vivre ensemble », en complément des objectifs éducatifs tels que les droits de l'enfant, la citoyenneté, la responsabilisation de l'enfant, permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs.



C'est ainsi qu'Alya, petite fille de 5 ans sourde, scolarisée au Clos Chauveau, s'adonne chaque mercredi et jour de vacances, avec joie et plaisir aux différentes activités proposées avec tous ses camarades.

Pour sensibiliser davantage les autres enfants au monde d'Alya, Mathieu et Elisa, animateurs, ont eu l'idée, sous l'impulsion de la directrice de l'Accueil de Loisirs, de mettre en place une action autour de la langue des signes.

Grâce au soutien financier de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Côte-d'Or) dans le cadre d'un « appel à projet », les animateurs et les enfants ont pu appréhender avec Laurence Koelher, enseignante en langue des signes au sein de l'association « écoute mes mains » l'apprentissage de cette langue étonnante, et accroître ainsi les échanges avec Alya.

Cette action originale a permis à 30 enfants et 6 animateurs d'assister à une séance de sensibilisation, et à 10 enfants de 5 à 7 ans d'être véritablement initiés à la Langue des Signes.

Les outils pédagogiques apportés par « écoute mes mains » ont donné l'idée d'un spectacle autour de ce handicap et de petits ateliers pour continuer à développer les connaissances. Le mercredi 6 juillet, les enfants du Centre et leurs parents, les partenaires financiers et locaux, les élus, ont pris place dans la grande salle du Centre Social et découvert avec enthousiasme le spectacle des enfants en Langue des Signes. La compagnie de théâtre « Signé Nina » a pris le relais avant de clôturer cet après midi de partage autour d'un goûter festif.

Les enfants et les animateurs souhaitent continuer cette belle aventure d'échange, d'apprentissage avec « écoute mes mains » lors de l'année 2011-2012. ■

Romuald Duplessy
Responsable Service Loisirs Educatifs
romuald.duplessy@pep21.org

édito

Intégrer un conseil d'administration n'est pas un titre honorifique délivré à une personne que l'on voudrait récompenser pour l'investissement qui a été le sien au cours de son parcours professionnel et les causes qu'elle aurait pu défendre. C'est au contraire une mission qu'il vous est proposé de remplir et pour laquelle on aurait besoin de votre concours. C'est du moins dans ce sens que j'ai appréhendé cette mission et que j'ai, par ailleurs, accepté sans réserve.

Toutefois avant de formuler des idées et de commencer à émettre des avis au sein des instances constituées, il m'est apparu indispensable de m'imprégner dans un premier temps du fonctionnement de l'association et de l'esprit qui l'anime, de ses objectifs et des moyens développés (humains, matériels, économiques...), des difficultés rencontrées et des projets en cours, des membres qui la constituent et des établissements et services qu'elle gère. Tous ces aspects nécessitent de disposer de temps. J'ai donc consacré près d'une année à m'imprégner de tous ces éléments.

Aujourd'hui, fort de cette année « initiatique », je me sens prêt pour apporter une contribution plus autorisée dans un contexte de plus en plus contraint, pour entrevoir les évolutions qu'il conviendra, tous ensemble, de dessiner dans l'intérêt des publics qui nous sont confiés et pour anticiper sur les choix à retenir et les situations à venir qui justifieraient d'être accompagnées.

Etre force de proposition et d'action dans un monde en perpétuelle évolution, apporter ma contribution aux réflexions engagées, mes connaissances des différents publics mais aussi des administrations tutélaires, être à l'écoute de toutes les réalités et entrevoir en collégialité le chemin à ouvrir pour répondre aux exigences actuelles et futures tel est le sens de la mission que j'ai accepté de remplir à vos côtés.

Michel Cannelle

Administrateur Membre
du Bureau PEP21



un métier à découvrir...

La devise de cette profession serait « Mal voir mais bien vivre ». Tel est le but que sous-entend chaque mission du spécialiste en Activités de la Vie Journalière (AVJ) auprès des personnes déficientes visuelles ou aveugles. Son mot d'ordre : redonner le plus d'autonomie possible.

Profession paramédicale et s'exerçant sur prescription médicale, elle reste méconnue, et pour cause, il existe moins d'une centaine de professionnels en France.

Monsieur Didier Doubleau, seul sur la région Bourgogne, exerce cette profession depuis une vingtaine d'années au sein de l'établissement du Clos Chauveau. Il se qualifie lui-même de « régleur de problèmes ».

Sa formation et son expérience professionnelle lui permettent d'avoir outre une connaissance de la déficience visuelle, le recul nécessaire pour aborder avec le malvoyant et son entourage, des conseils, des adaptations, des techniques qui lui permettent de découvrir des potentialités, une « nouvelle » confiance en soi, et non plus de rester sur des manques ou des « impossibilités de faire ».

Son objectif est de faire retrouver une autonomie aux enfants ou adolescents, et de les amener à utiliser au mieux leur potentiel visuel (balayage champ visuel, concentration...) dans les actes de sa vie quotidienne : la toilette, la cuisine, l'habillage...

Un bilan préalable avec une série d'évaluation permet de diagnostiquer

les besoins et la pertinence des interventions pour mettre en place un programme personnalisé de séances. Ce dernier est adapté au fur et à mesure des résultats, et ce toujours en lien étroit avec la famille, l'accompagnement des parents étant également primordial dans ce travail.

Le matériel utilisé reste assez courant comme le monoculaire, la loupe ou le logiciel agrandisseur.

Par une analyse de son environnement, l'AVjiste identifie les améliorations du lieu de vie (par ex : le choix de couleurs et la différenciation des couleurs entre portes/plinthes/murs sont autant d'aide à une meilleure appréhension et représentation des lieux et de leur volumes).

Il apprend au déficient visuel à décrypter les informations tactiles ou auditives afin qu'il tienne compte de ces nouvelles perceptions dans la réalisation de ses actes, et qu'il fasse confiance à ce qu'il ressent.

Il développe ainsi ses capacités sensorielles (ex. : travail sur la différenciation des tissus, reconnaissance des coutures, les étiquettes pour faciliter l'habillage, travail sur l'évaluation des poids comme indicateur sensoriel pour mieux se restaurer, laçage des lacets). Il le met également en situation et peut l'accompagner concrètement sur des « scènes de vie » (ex. : aller au restaurant scolaire, se rendre au distributeur automatique d'argent, prendre un café en brasserie). Ainsi, l'AVjiste

donne des moyens et des techniques, par des exercices et des mises en situation pour la réalisation de gestes. Il travaille dans une perpétuelle adaptation de ses méthodes de travail.

« Les facultés d'observation, d'écoute, d'esprit d'analyse, d'adaptation, de recherche permanente de solutions, l'adaptation constante » sont le moteur même de cette profession. Aujourd'hui, la formation permettant d'accéder à ce métier est celle de Technicien en Accessibilité et Compensation Sensorielle (TACS).

« Je donne à l'enfant ou à l'adolescent malvoyant des repères pour une meilleure représentation de son environnement et je lui apprend à se passer de moi. » (D. Doubleau). Telle est la mission à laquelle Didier Doubleau concentre toute son énergie et son professionnalisme. En raison d'une forte demande, il serait intéressant qu'une mission spécifique de « consultant externe régional » ou encore un centre de ressources régionales en déficience visuelle puissent être créés au niveau régional, afin que les autres départements puissent bénéficier de ce savoir-faire. ■

Contact : Didier Doubleau
didier.doubleau@pep21.org

Propos recueillis par Christelle Meuriot
Assistante de direction, Direction Générale des PEP21
dg@pep21.org

Participation de l'IME PEP21 aux Jeux Nationaux de Bordeaux...

MÉDICO-SOCIAL

Les 10, 11 et 12 juin 2011, se sont déroulés les jeux nationaux du sport adapté « Special Olympics » à Bordeaux auxquels ont participé 16 jeunes entre 16 et 20 ans de l'IME PEP 21 accompagnés de Marion Besson et Michel Bouilly, professeurs d'EPS, Jésus Jorge, éducateur technique spécialisé et Laurent Guyou, éducateur spécialisé.

Cette manifestation organisée par l'association Special Olympics France s'adresse tous les ans aux structures spécialisées et scolaires de toute la France et a regroupé cette année au moins



1500 jeunes et 450 accompagnateurs.

Les sports proposés étaient les activités motrices, le basket-ball, le football à 7, le football unifié (élèves et encadrants), le judo, la natation et la pétanque.

Deux équipes ont représenté l'IME lors de tournois de football et de basket. Elles ont terminé respectivement 5^{ème} (sur 18) et 3^{ème} (sur 17)

des tournois. Les jeunes ont pu également accéder à des initiations à la pelote basque, au rugby et à la voile.

Parallèlement, des programmes de santé étaient proposés gratuitement : les yeux, les pieds, l'évaluation de la condition physique ainsi que des actions bien être : l'audition, la dentition, l'équilibre alimentaire au cours desquelles étaient effectués par des professionnels des tests, évaluations et contrôles.

Les bons résultats obtenus et la qualité de l'organisation augurent de bonnes chances de participer l'année prochaine à cette manifestation. Les jeunes seront plus entraînés et motivés que jamais ! ■

Odile Breuillet
Chargée de mission IME PEP21
odile.breuillet@pep21.org

... des locaux rénovés et une première rentrée au Clos Chauveau pour l'accueil des enfants 0-6 ans déficients auditifs : Rencontre avec André Mourra, directeur du Pôle Sensoriel et Moteur, et Claude Séguillon, directeur du Pôle CAMSP-CMPP.



Au 1^{er} septembre, l'activité d'intervention précoce (0-6 ans) en déficience auditive a été transférée du CAMSP vers le Pôle Sensoriel et Moteur du Clos Chauveau. Pourquoi ce transfert ?

A. Mourra : L'association a tenu ses engagements en la matière. Ce transfert répond à l'un des objectifs fixés par le CPOM, de la prise en charge des très jeunes enfants déficients auditifs (de la naissance à 6 ans). Désormais, avec le SAFEP-SSEFIS (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce – Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire), les enfants bénéficient d'un parcours de soins sans rupture.

Existe-t-il des changements pour l'utilisateur dans le cadre de cette transformation d'un secteur spécialisé de CAMSP en SAFEP-SSEFIS ?

C. Séguillon : Pour les usagers, ces changements sont marginaux. Au sein des deux services créés, ils retrouveront à l'identique l'ensemble des accompa-

gnements précédemment assurés par le CAMSP, avec de surcroît la même équipe de professionnels et, évidemment, les mêmes objectifs et moyens d'intervention. Il s'agit donc essentiellement pour les parents et les enfants d'un changement de lieu, et, pour ceux qui vont effectivement passer d'une structure à l'autre, d'une modification du cadre administratif de la prise en charge, pour laquelle notre service social a assuré une mission de conseil et un appui personnalisé.

Concrètement, comment s'est déroulé la préparation de ce grand changement, à la fois pour les établissements, les équipes et surtout pour les parents ?

A. Mourra : Nous avons engagé la communication sur les changements projetés et la consultation des professionnels il y a un an. Début 2011, les parents ont été reçus et informés puis accompagnés et soutenus dans leurs démarches administratives par le CAMSP, comme l'a évoqué Claude Séguillon précédemment. Dans le même temps, s'engageaient les études puis les travaux d'aménagement des locaux au Clos Chauveau destinés à recevoir cette nouvelle activité. Il faut au passage souligner l'efficacité du travail de Joachim Cargnelli, coordinateur des travaux PEP21, qui a supervisé l'opération. Enfin, début juillet, les matériels et équipements ont été transférés du CAMSP. A ce jour, dans les délais prévus, les professionnels sont

installés dans leurs nouveaux « quartiers », entièrement rénovés, ce qui constitue une garantie pour le service rendu aux usagers.

C. Séguillon : Notre souci a constamment été que la démarche d'évolution du CAMSP vers les services (SAFEP et SSEFIS) soit lisible et compréhensible à la fois par les professionnels et par les familles. Inscrire ces changements dans le cadre des orientations et les valeurs associatives en matière d'attention à l'utilisateur, c'était évidemment faire de la communication, de l'accompagnement, de l'écoute, de la concertation et de la continuité de la qualité du service rendu, les mots clés de l'action dans le domaine médico-social.

Ce transfert en impliquera-t-il d'autres à l'avenir ?

A. Mourra : Ce transfert vise l'installation d'une continuité dans la prise en charge des enfants puis adolescents déficients auditifs, et ce dès le plus jeune âge. En effet, il invite également, pour les années à venir, à l'extension d'agrément d'âge pour les enfants de 0 à 6 ans, porteurs de déficience visuelle ou de handicap moteur et conforte notre organisation en pôle.

Contact : André Mourra
andre.mourra@pep21.org

Propos recueillis par Christelle Meuriot
Assistante de direction, Direction Générale des PEP21
dg@pep21.org

Mutualiser les expériences en région pour développer les actions départementales...

VIE ASSOCIATIVE

Début 2010, en lien avec la mise en place des ARS et du suivi de nos actions par le rectorat, les membres du Conseil d'Administration de l'URPEP Bourgogne* ont décidé de « régionaliser » l'affichage des activités des PEP en Bourgogne. Deux groupes de professionnels se sont constitués pour la mise en place d'échanges réguliers : « CAMSP-CMPP » et « Amélioration de la Qualité ».

Réponse à une nécessité institutionnelle, mais également volonté de renforcer les relations entre les quatre associations départementales, la mise en place du groupe CAMSP-CMPP a d'abord été l'occasion de s'informer sur les ressources et savoir-faire, département par département, pour mieux pouvoir les mobiliser. Ce groupe est à présent un lieu de réflexion partagée où sont envisagées les nécessaires adaptations de nos services. Le groupe a initié un travail sur les partenariats qui permettraient de répondre aux évolutions du secteur (réduction des RASED, travail avec les CHU, relations avec les parents d'utilisateurs...) et d'envisager une meilleure complémentarité dans le cadre du maillage régional de nos services.

Le deuxième groupe réunissant les responsables qualité des départements travaillent sur la mutualisation des outils et procédures avec un thème retenu cette année : le dossier des usagers.

Améliorer les pratiques pour renforcer l'image des PEP en Bourgogne, répondre aux spécificités locales par une mutualisation des expériences, tels sont les objectifs de l'URPEP. ■

Olivier Coubard
Délégué régional URPEP
olivier.coubard@pep21.org

*Union Régionale regroupant les PEP des départements 21, 58, 71 et 89